

■ **TONI TERRASSEMENT S. à r.l.**, à Chexbres, CH-550-0150705-5, fabrication, montage et pose de tous agencements intérieurs, tous travaux de terrassement (FOSC du 12.05.1999, p. 3155). Statuts modifiés le 18 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration de la gérante du 18 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés; par écrit ou par courriel. Le capital social de CHF 20'000 est divisé en 200 parts de CHF 100. Giampietro Carmen est désormais titulaire de 140 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 14'000), et Borloz Yves, maintenant à Vufflens-la-Ville, de 60 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 6'000).
Registre journalier no 10639 du 01.07.2009
(05120876 / CH-550.0.150.705-5)